

Motion relative à l'introduction d'un tableau de bord sur les finances cantonales jurassiennes

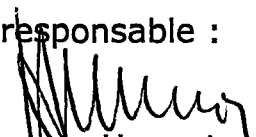
L'exercice cantonal 2006, au plan financier, a dévoilé des faiblesses manifestes en matière de gestion des finances. Il est apparu un déficit supérieur à celui budgétisé alors même que les autres cantons, non seulement dans leur très grande majorité, parvenaient à voir leur déficit diminuer très sensiblement - et pour de nombreux cantons à parvenir même à des situations très favorablement positives. Dès lors, le canton du Jura paraît le mouton noir - à une ou deux exceptions près - de la gestion financière des Etats de la Confédération.

Le groupe PLR, soucieux d'une amélioration sensible de l'état des finances cantonales, souhaite apporter une cautèle dans cette gestion financière de manière à freiner les déficits abyssaux enregistrés ces dernières années.

L'Etat est chargé de mettre en place un tableau de bord de contrôles stricts des dépenses, parallèlement et en conformité à l'observation du budget. Il a pour tâche d'enregistrer mensuellement l'évolution du tableau de bord en comparaison du budget : tous les mois, le Gouvernement prendra acte de l'évolution présentée par le Chef du Département des finances. Ce dernier présentera également tous les trois mois, un état de l'avancement des dépenses et des recettes devant les membres de la Commission de gestion et des finances. Cette dernière devra rapporter par le biais de ses représentants, dans les groupes politiques sur cet objet, de manière à ce que l'information soit suffisamment éclectique.

Delémont, le 23 mai 2007

Le responsable :


German Hennet